

24JPTIMBAUD
SCCV au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 901 939 041,
dont le siège social est situé : 64 rue de Monceau - 75008 PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le quatre décembre,
À quatorze heures.

Au siège social,

La société BG2R au capital de 1 000 euros (RCS PARIS 901 896 811), représentée par Monsieur Thomas GOLDET en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales composant le capital de la Société.

Associée unique de ladite société,

En présence de Monsieur Thomas GOLDET, Gérant de la société et de Monsieur Thibault ROSSIGNOL.

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau co-gérant ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Première résolution

L'Associée unique acte la nomination à compter du 4 décembre 2025 pour une durée illimitée, de Monsieur Thibault ROSSIGNOL demeurant 1796 quai Marcel Dassault - 92210 SAINT-CLOUD, qui occupera la fonction de co-gérant.

Monsieur Thibault ROSSIGNOL disposera des pouvoirs les plus étendus pour exercer son mandat.

Les frais engagés pour le compte de la société pourront être remboursés sur présentation de justificatif. La rémunération des fonctions fera éventuellement l'objet d'une délibération ultérieure.

Monsieur Thibault ROSSIGNOL, intervenant aux présentes, déclare accepter les fonctions auxquelles il vient d'être nommé et qu'il n'est frappé d'aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

Deuxième résolution

L'Associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

La société BG2R

Représentée par Monsieur Thomas GOLDET

